



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

Docteur Michel Dru
Président

Docteur Nicole Smolski
Vice-Présidente

Communiqué de presse du 2 novembre 2009

HOPITAUX : UN NOUVEAU LABORATOIRE DE L'ANTIPATHIE ?

Avant leurs terribles conséquences, les méthodes de management de France-Telecom avaient déjà été décrites par les chercheurs comme le laboratoire de l'antipathie.

Au mépris total de la santé au travail de ses agents, au nom de la recherche, coûte que coûte, de la productivité, de l'efficacité, de la compétitivité, de l'excellence dans la performance, cette entreprise a justifié auprès de ses cadres, une stratégie de management par le stress et l'antipathie. La France en découvre aujourd'hui le prix !

Si l'antipathie est devenue la forme de compétence valorisée à France Telecom, comme dans d'autres sociétés, **des signaux forts de plus en plus nombreux parviennent au SNPHAR. Ils nous font craindre l'installation progressive de techniques de management délétères dans les hôpitaux, aujourd'hui considérés, par les tutelles, comme des entreprises de services.**

Depuis plusieurs mois, nous recevons chaque jour des demandes d'aide personnalisées de la part de collègues en grande détresse, isolés face à des pratiques qui semblent bien relever du harcèlement. Ceci peut être le fait d'un chef de service ou de pôle, ou d'un directeur. **Ces collègues vivent une souffrance professionnelle évidente** et sont aux prises à des restructurations locales ou reçoivent des injonctions incompréhensibles ou indignes.

Le SNPHAR donne l'alerte sur les risques psychosociaux dans les hôpitaux et demande aux pouvoirs publics de prendre en compte, chez nos collègues, la souffrance montante. Cette dernière est bien le témoin d'une **dégradation des relations intra-hospitalières à la suite de réformes en saccades durant ces derniers mois.**

En plus de ces cas de plus en plus fréquents, des interpellations nous parviennent pour **entorses de plus en plus graves à la réglementation** : l'imagination semble désormais au pouvoir dans chaque hôpital, permettant aux managers de déréglementer au nom de la recherche d'une prétendue rentabilité ou efficacité, d'ailleurs essentiellement comptable.

Les médecins n'étant pas épargnés, en plus d'un soutien personnalisé, le SNPHAR va mettre en place **un observatoire de la souffrance au travail en milieu hospitalier**. Nous appelons tous nos collègues victimes d'entraves à la réglementation à nous informer, afin que le SNPHAR les aide à trouver une réponse juridique et à dire le droit républicain. **Le SNPHAR s'opposera partout à un nouvel ordre comptable nécessitant de faire régner l'antipathie au travail.**

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service d'anesthésie-réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr